

Les sections syndicales SNES et SUD du Lycée Gérard de Nerval
Les personnels réunis en A.G le 10 février 2011,

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,

Monsieur le Recteur,

Nous avons pris connaissance de la D.HG. du lycée Gérard de Nerval prévue pour l'année 2011. Celle-ci a suscité beaucoup d'inquiétudes. Notre établissement perd 34 heures, trois postes alors que nous ne perdons que deux élèves.

Nous sommes particulièrement inquiets :

- Pour l'option « histoire des arts », au cœur de l'identité de notre établissement. Cette option n'apparaît plus dans la dotation horaire alors que nous avons plus de 60 inscrits.
- Pour les langues anciennes : aucune heure prévue en seconde, ni en première, alors que nos effectifs sont en hausse.
- Pour l'enseignement de l'allemand en BTS Commerce International alors que nous sommes le seul établissement à proposer cette langue dans le secteur.

Par ailleurs, nous sommes sensibles au travail de grande qualité de notre proviseur, mais il nous paraît indispensable de rétablir un temps complet au lycée Gérard de Nerval, en nommant un chef d'établissement au lycée René Cassin.

Enfin, nous vous rappelons que nous réclamons depuis longtemps un poste au CDI afin notamment que les amplitudes horaires d'ouverture soient plus importantes.

Espérant que nous partageons le même souci de la réussite des élèves et de la qualité de l'enseignement, nous vous prions, Monsieur le Recteur, de bien vouloir nous recevoir.